



BELGIQUE - BELGIE

P.P. - P.B.
B - 22

P 008189

Bureau de dépôt :
1099 Bruxelles X
Editeur responsable :
Camille Baise
Rue M. Liétart 31 bte 1
1150 Bruxelles

Signes des Temps

N°4

Personnes d'origine africaine en Belgique: quelles réalités ?

Publication de Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Paraît 5 fois par an

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2014

Avec le soutien
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Sommaire

Comité de rédaction

Jean Debelle,
Géraldine Duquenne,
Jennifer-Christelle Essolomwa Botewa,
Amandine Kech,
Françoise Mélard,
Hervé Narainsamy,
Marie Peltier,
Colienne Regout,
Bénédicte Rousseau
Guillaume Sneessens.

Rédaction-Administration

ASBL Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Rue Maurice Liétart, 31-bte 1
1150 Bruxelles
Tél. : 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@paxchristiwb.be
Compte bancaire:
BE 28-7995-5017-6120

Photographies

Marie Peltier

Mise en page

www.acg-bxl.be

EDITORIAL 3

DOSSIERS

**La nérophobie (racisme anti-Noirs) :
parent pauvre de l'antiracisme belge**
M. Calvin Soiresse (Coordinateur, CMCLCD)
Dr. Maximin Emagna (CMCLCD/Europe Belgium Diversity) 4

**Importation des conflits rwando-congolais dans
les communautés africaines en Belgique**
Géraldine Duquenne 6

**Des Église du Réveil et du Limon africain
Contre le devenir-Nègre du monde**
Hervé Narainsamy 8

Les femmes de la diaspora subsaharienne de Belgique
Jennifer-Christelle Essolomwa Botewa 10

PORTRAITS

Un beau témoignage de résilience
Jean Debelle 12

ACTUALITÉS DE LA PAIX

Appartenances particulières et citoyenneté commune
Jean Marie Faux s. j. (Centre Avec, Bruxelles) 13

Editorial

Personnes d'origine africaine en Belgique : quelles réalités ?

Pax Christi travaille depuis de nombreuses années sur le vivre ensemble et le dialogue interculturel. Plus particulièrement encore, nous nous attachons à observer comment des conflits se déroulant hors de nos frontières ont un impact ici, notamment sur les communautés qui sont originaires de ces régions en guerre. Dans ce cadre, nous travaillons depuis plusieurs années sur les réalités qui traversent les diasporas d'Afrique centrale. La région des Grands Lacs, bouleversée depuis de nombreuses années par les tensions et les guerres, est au cœur de l'histoire de notre pays, mais est également le lieu d'origine de nombreux citoyens vivant en Belgique. Dans ce numéro, nous nous attacherons à étudier quelques facettes de la présence de ces communautés d'Afrique (plus particulièrement d'Afrique centrale) en Belgique.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à évoquer les problèmes de racisme subis par les personnes de "couleur noire". Ainsi, de la même manière qu'on parle beaucoup actuellement d'antisémitisme et d'islamophobie, il est également d'autres formes de racisme plus méconnues. La négrophobie en est une, et est à la source de nombreuses discriminations vécues par les populations noires dans notre pays. Nous aborderons ensuite la question de l'importation des conflits d'Afrique centrale, c'est-à-dire comment les tensions entre pays et communautés de cette région du monde sont parfois "transposées" ici, au quotidien et dans le débat public. Nous nous pencherons également sur le rôle – positif ou négatif – que jouent les "églises du Réveil" à l'égard des communautés africaines, et sur la manière dont elles pallient parfois à un tissu associatif peu développé. Enfin, nous jetterons un œil sur la manière dont le féminisme touche les personnes issues d'Afrique centrale, et comment l'émancipation féminine s'est vécue au sein de ces populations à l'identité culturelle "mixte".

Mieux connaître les réalités de la diversité au sein même de notre pays reste l'un des objectifs prioritaires de Pax Christi. A cet égard, il nous semble qu'il reste un travail important à fournir à l'égard de nos concitoyens et/ou migrants originaires d'Afrique centrale, ou tout simplement de nos concitoyens et/ou migrants de "couleur noire". Nous nous attacherons particulièrement à ces questions dans les prochains mois, en continuation du travail déjà fourni. Pour que nous soyons toujours plus acteurs d'une société égalitaire et respectueuse des particularités de chacun.

Marie Peltier

La négrophobie (racisme anti-Noirs) : parent pauvre de l'antiracisme belge

La négrophobie ou le racisme anti-Noirs est cette forme de répulsion, de violence, de haine mise en œuvre de manière spécifique en direction des personnes ayant une ascendance ou une descendance africaine ou catégorisées comme "Noire". C'est la forme de racisme qui bénéficie le moins de visibilité politique, sociale et médiatique, ce pour des raisons historiques, sociales et politiques.

Une réalité implacable

Au-delà du déni politique et statistique, la négrophobie est une réalité¹. Il faut rappeler le Rapport alternatif 2010/2011 du Réseau européen de lutte contre le racisme (ENAR) (regroupant 160 ONG) : *"l'état du racisme reste inquiétant en Belgique ; les communautés particulièrement vulnérables au racisme et à la discrimination sont notamment : les populations noires, les populations musulmanes, les gens du voyage. Les secteurs les plus générateurs de faits présumés de discriminations sont : l'emploi, l'enseignement, le logement, le profilage ethnique, les médias (principalement l'internet). La conclusion de l'ENAR est implacable : "Dans un pays comme la Belgique, qui a pratiqué le colonialisme à l'encontre de divers peuples (...) et qui a collaboré à la perpétration de génocides (...), le racisme est une réalité structurelle qui touche particulièrement la population noire ; (...) il est à noter qu'aucun rapport officiel n'apporte de chiffre ou d'analyse spécifique sur cette forme de discrimination"* (p. 7)²

Les origines lointaines de la négrophobie

Pour Doumbi Fakoly, ce racisme anti-Noir a des origines dans toutes les religions révélées, dans la Bible en particulier à travers ses "versets sataniques", dont Génèse 9:25 *"Maudit soit Canaan! qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères! (...)"*³. L'esclavage et la colonisation qui s'en sont suivis ont annihilé le Noir. Pour l'Abbé Evariste Pini Pini, qui a été exclu de l'église catholique de Belgique pour son livre portant sur la "mission civilisatrice au Congo"⁴, la mise en œuvre galvaudée du message du Christ, bâtie sur fond de racisme, de violences et de meurtres, a transformé des espaces de vie en véritable "prison et en enfer", dans lesquelles les populations croupissent et meurent plus qu'elles ne vivent, et ce depuis des siècles. L'idéologie de discrimination raciale longtemps défendue par les législateurs et les philosophes occidentaux (des "Lumières" et une bonne partie de la littérature coloniale), a favorisé la vulgarisation de cette négrophobie⁵. La propagande⁶ puissamment soutenue par des forces

politiques, sociales, économiques et financières conséquentes a laissé un héritage mental qui entraîne encore aujourd'hui des conséquences négatives sur la perception du Noir par les autres composantes de la société⁷.

Il faut également rappeler que la domination raciale instaurée par les Européens sur le continent américain, ainsi qu'en Afrique a produit des "crimes contre l'humanité"⁸ qui n'ont jusqu'ici pas reçus, en Belgique, les réponses politiques appropriées, en termes de reconnaissance et de réparations en particulier.

Amnésie mémorielle, perpétuation des discriminations et absence de volonté pour lutter efficacement contre la négrophobie

En 2011, dans un rapport sur les discriminations des personnes d'origine subsaharienne⁹, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (CECLCR) affirme que : *"La Belgique connaît en effet mal sa migration congolaise (et africaine en générale) et entretient une relation difficile avec son passé colonial. Or, interroger notre relation à "l'altérité noire" – et lutter contre les préjugés et la discrimination dont sont victimes les personnes d'origine subsaharienne – passe aussi par la réconciliation des mémoires. Les conclusions de deux études publiées en 2009¹⁰ et 2010¹¹*



par le CECLCR sur les perceptions des groupes minoritaires par les Belges, et inversement, témoignent de l'ampleur du problème : Les personnes d'origine subsaharienne dans la société belge, sont perçues "de façon inférieure; Ce qui les caractérise est leur tempérament gai, enjoué et l'intérêt qu'ils attachent à leur apparence; leur philosophie de vie est très variée: plus orientée sur le plaisir et moins sur le travail. Les Africains vivent aussi davantage en communauté, ce qui peut occasionner des nuisances." (CECLCR 2011). Les différents stéréotypes que l'on retrouve dans cette conclusion sont ceux qui étaient véhiculés par les colons sur les colonisés¹² soumis aux travaux forcés, de même que pour les immigrés italiens et espagnols hier : des "paresseux" que l'on doit mater pour leur apprendre la vertu du travail ; "les étrangers ne veulent pas travailler et profitent des avantages de notre système tel le chômage ou les allocations familiales" ainsi que "les étrangers nous volent notre travail".

En matière de travail, plusieurs études concluent à une ethno-stratification du marché de l'emploi (Etude en Région Bruxelles-Capitale par K. U. Leuven/ULB, 2005 ; Baromètre de la diversité sur l'emploi, 2012, ENAR 2014). Les personnes d'origine subsaharienne avec un niveau de qualification élevé (études supérieures) se trouvent plus fréquemment au chômage et ont un taux d'activité particulièrement bas, au même titre que les femmes d'origine turque et marocaine.

De l'indispensable nécessité d'une volonté politique dans la lutte contre le racisme et la négrophobie

De nombreuses propositions pour lutter contre ce racisme à la base, dans des rapports et autres Assises de l'interculturalité (2011) sont restées lettre morte. Il y a urgence à la déconstruction des préjugés et des stéréotypes à travers l'enseignement de l'histoire de la colonisation et de sa vulgarisation. Il devient impératif pour la Belgique de concevoir et mettre en œuvre **une véritable politique antiraciste** qui privilégie entre autres, le développement **d'outils et de pratiques de mesures pour un diagnostic** précis de l'ampleur des actes négrophobes ; **le soutien aux associations de victimes ; les actions positives en matière de discrimination à l'emploi** ; la mise en place d'**institutions indépendantes de soutien aux victimes de racisme ; le dispositif de sanctions proportionnelles au délit à caractère raciste ; les mécanismes d'indemnisation des victimes de racisme**; la mise en place au sein des parlements des **commissions dédiées au racisme et à la diversité multiculturelle** ; la mise en place d'une **législation d'action de groupe contre le racisme** pour répondre à la difficulté d'apporter des preuves.

>>>

- 1 - Maximin Emagna, *Lettre ouverte à M. Elio Di Rupo, Premier Ministre, aux Ministres-Présidents des Régions et des communautés linguistiques et aux Présidents des partis politiques démocratiques de Belgique, sur la réalité de la négrophobie en Belgique et en Europe et la nécessité urgente de tirer la sonnette d'alarme et d'agir efficacement*, <http://ebdiversity.org/la-negrophobie-en-belgique-et-en-europe-un-racisme-banalise-lettre-ouverte-a-m-elio-di-rupo-premier-ministre-aux-ministres-presidents-des-regions-et-des-communautés-linguistiques-et-aux-présidents/>
- 2 - ENAR, Rapport alternatif 2010/2011, p. 2 et 7 (www.cie.ugent.be/documenten/enar2011_belgie.pdf); à partir d'une succession d'expériences immersives et pédagogiques, Bonaventure Kagne évoque "l'immigration subsaharienne face aux discriminations en Belgique", Actes du Colloque CMCLCD, 2014, pp. 31-38,
- 3 - Doumbi Fakoly, *L'origine biblique du racisme anti-noir*. Editions Ménaïbuc, 2005.
- 4 - Evariste Pini Pini, *"La mission civilisatrice au Congo - Réduire les espaces de vie en prison et en enfer"*. Editions AfricAvenir/Exchange & Dialogue, 2013. Lire le reportage sur son exclusion par l'évêque de Namur : <http://www.rtl.be/info/votrerregion/luxembourg/1040505/qui-ment-a-sainte-ode-l-abbe-ecarte-ou-l-veveque->; Lire son interview dans <http://ebdiversity.org/aux-origines-du-racisme-et-de-la-negrophobie-lexemple-de-la-mission-civilisatrice-au-congo-role-de-leglise-catholique/>.
- 5 - Odile Tobner : *"Du racisme français, Quatre siècles de négrophobie"*, Editions Les Arènes, 260 p, 2006 ; et aussi Boubacar Boris Diop, Odile Tobner et François-Xavier Verschave, *Négrophobie. L'inquiétant triomphe du racisme anti-africain*. Les Arènes Ed, 2005.
- 6 - Voir *Images de l'Afrique et du Congo/Zaire dans les lettres belges de langue française et alentour*. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (4-6 février 1993), Sous la direction de Pierre Halen et János Riesz, 374 p ; revues *Textyles*, Hors série n°1 | 1993 ; "Notre Congo/Onze Kongo". *La propagande coloniale belge : fragments pour une étude critique*. [Catalogue de l'exposition]. Conception et réalisation : Françoise DE MOOR & Jean-Pierre Jacquemin. Textes : Jean-Pierre Jacquemin. [Bruxelles], CEC (Coopération par l'Éducation et la Culture), 2000, 85 p, ill., 21x26 cm (compte-rendu de lecture de Pierre Halen, dans la Revue *Textyles*: "Alternatives modernistes (1919-1939)", 20/2001 p. 137-138 (<http://textyles.revues.org/956>)); Également, l'exposition du même titre "Notre Congo/Onze Kongo" présentée au Parlement européen le 5 mars 2014 (<http://cec-ong.org/expositions/exposition-notre-congoonze-kongo/>).
- 7 - Bambi Ceuppens "Le cas congolais : conséquences de la perception dans l'imaginaire colonial", Actes du Colloque CMCLCD, 2014, pp. 15-19.
- 8 - On lira en particulier, Rosa Amelia Plumelle Uribe, *La férocité blanche, Des non-blancs aux non-aryens, génocides occultés de 1492 à nos jours*, Albin Michel, 2001.
- 9 - Dossier de presse Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme 21 mars 2011, *Discrimination des personnes d'origine subsaharienne : Le recyclage des stéréotypes*, <http://www.diversite.be/discrimination-des-personnes-dorigine-subsaharienne>; Sarah Demart, 2013 (ed.), "Congolese migration to Belgium and postcolonial perspectives" (eds.), *African Diaspora: a Journal of Transnational Africa in a Global World*, vol. 6 (<http://booksandjournals.brillonline.com/content/journals/10.1163/18725457-12341239;jsessionid=806d48mr9cst7.x-brill-live-02>).
- 10 - CECLCR, Sondage IPSOS: *Dans quelle mesure les Belges sont-ils tolérants par rapport aux minorités ethniques ?*, mars 2009 (http://www.diversite.be/index.php?action=artikel_detail&artikel=119&select_page=23)
- 11 - CECLCR, *Quelles perceptions ont les minorités ethniques de la Belgique ?*, 2010 (http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=116&thema=42).
- 12 - L. VandenHoek, "De l'indigène à l'immigré", in *Racisme Continent obscur. Clichés, stéréotypes, phantasmes à propos des Noirs dans le royaume de Belgique*, Bruxelles, CEC, 1991, pp. 113-131.

Les données historiques et démographiques confortent la multiculturalité de l'Europe, pour paraphraser le Pr. Elikia M'bokolo, elle est "multiple ; et dans cette multiplicité, il y a une composante essentielle qui est la composante noire, que ce n'est pas une affaire des trois dernières décennies, c'est une affaire qui s'étale sur plusieurs siècles..."¹³. Le vouloir vivre ensemble recommande que les contentieux mémoriels et coloniaux soient soldés afin de tirer les apports positifs des différentes composantes du pays. Ceci reste vrai pour la composante noire de la Belgique. Les réactions des associations belgo-africaines, comme celle de personnalités de la société civile contre la négrophobie (Chika Unigwe contre les caricatures d'Obama), (le journaliste Peter Verlinden de la VRT contre le tag "Neger" sur sa maison) et surtout le KVS (Théâtre royal flamand de Bruxelles) qui a rompu son partenariat avec le journal *De Morgen*, constituent certainement des voies d'action salutaire pour l'avenir¹⁴. Puissent ce genre d'actions se multiplier. Puisse également l'aventure des Diables rouges au Mondial du Brésil aider quelque peu à faire ce travail de mémoire et de réconciliation. Car, comme dit la devise belge "l'union fait la force".

Pour le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte Contre les Discriminations (CMCLCD),

M. Calvin Soiresse
(Coordinateur, CMCLCD)

Dr. Maximin Emagna
(CMCLCD/Europe Belgium Diversity)

Importation des conflits rwando-congolais dans les communautés africaines en Belgique

Les migrations sont un phénomène qui existe depuis toujours. Les raisons des déplacements sont nombreuses et dessinent des parcours de vie uniques. Une cause fréquente de départ est liée aux conflits qui peuvent bouleverser une région. Il est dans ce cas éprouvant de se retrouver face à des individus du "camp adverse" dans le pays d'accueil et d'entamer une cohabitation non désirée. C'est le cas pour nombre de déplacés de la région des Grands Lacs où les tensions entre les pays voisins se sont déjà enflammées à maintes reprises, au détriment d'une population victime des jeux et intérêts politiques. Pour recréer du lien entre communautés, des initiatives existent, la commission "Diasporas d'Afrique centrale" en fait partie.

Regard sur les migrations rwando-congolaises

À la veille des années soixante et des indépendances africaines, les africains établis en Belgique étaient surtout des étudiants venus compléter leur formation. Cet échange s'expliquait surtout par les liens et accords entre les Universités belges et d'Afrique centrale. Suite aux indépendances, les autorités belges ont mis en place des mesures permettant à davantage d'étudiants africains de poursuivre des études en Belgique, dans l'optique de former ces futures élites à prendre le relais des autorités coloniales. À cette époque, la présence africaine se situait dans une perspective temporaire, même si, plus tard, l'instabilité politique et économique de nombreux pays africains dissuadera la concrétisation du retour au pays.

Les années 60 et 70 voient les premières installations de populations africaines en Belgique. Les principales nationalités représentées sont les Congolais, les Rwandais et les Burundais, trois pays ayant connu un lien de dépendance avec la Belgique (colonie ou mise sous tutelle).

13 - Elikia M'Bokolo: "Conclusions des exposés". Colloque CMCLCD, 2014, pp. 45.

14 - "Belgian paper apologizes Belgian Paper Apologizes Over Racist Images of Obama Used in Satire"; 24 March 2014 (http://thelede.blogs.nytimes.com/2014/03/24/belgian-paper-apologizes-over-racist-images-of-obama-used-in-satire/?_php=true&_type=blogs&_php=true&_type=blogs&_r=1); Une journaliste de la VRT demande à la NVA de condamner le racisme (www.levif.be/info/actualite/belgique/un-journaliste-demande-a-la-n-va-de-condamner-le-racisme/article-4000645487804.htm).

Durant ces mêmes années, se consolident des systèmes politiques dans les pays africains rapidement caractérisés par l'instabilité et les tensions, ce qui accentua encore les déplacements vers les pays européens. Au total, plus de 40 nationalités africaines sont présentes en Belgique avec des parcours migratoires bien distincts.

Transposition des conflits en Belgique

À l'heure de la mondialisation, les conflits n'ont plus de frontières tant les migrations sont nombreuses et engendrent une proximité nouvelle entre différentes régions du monde. Rwandais et Congolais se sont ainsi vu cohabiter en Belgique, faisant face au regard de l'autre.

Les communautés de l'Afrique subsaharienne présentes en Belgique restent ainsi très connectées à l'actualité de leur pays d'origine, réagissant presque en résonance. Les manifestations dans le quartier de Matongé en 2011 en réaction au processus électoral frauduleux en cours en RD. Congo au même moment en sont une illustration marquante.

Les soubresauts des interminables guerres que connaît l'Est du Congo se font également ressentir à Bruxelles. Région riche en minerais, l'Est du Congo est le théâtre de la convoitise de nombreux acteurs guidés davantage par leurs intérêts que par de véritables fondements idéologiques. Quantité de groupes armés aux sources de financement obscures s'affrontent dans cette région au détriment des populations locales. Ainsi, la prise de Goma par le M23, rébellion appuyée selon les dires de l'ONU par le pouvoir rwandais¹ a réveillé de nouvelles tensions. "Des centaines de manifestants d'origine congolaise réclamaient ainsi fin novembre 2012 le départ de Joseph Kabila, tenu pour responsable de la chute de Goma. Parallèlement, les tensions entre communautés congolaises et rwandaises se faisaient plus fortes" écrit Nicolas Bossut².

Le déclenchement de la deuxième guerre du Congo en 1998 fut également un moment de fortes mobili-

sations en Belgique, en témoigne un membre du groupe diasporas de Pax Christi. L-D Kabila rejette la tutelle des pays voisins en limogeant les ministres tutsis et en exigeant l'expulsion des troupes rwandaises stationnées dans le pays depuis 1997. Cette rupture unilatérale déclenche une guerre particulièrement destructrice.

Les conflits à répétition qui ont pesé sur la région n'ont pas favorisé des relations harmonieuses entre les populations. Bien que l'Est du Congo, dont les frontières ont été tracées avec le Traité de Berlin, soit très métissé et voit des populations se mélanger. *La guerre a été ressentie comme une humiliation par les Congolais, témoigne un membre du groupe diasporas, avant de comprendre que tous les Rwandais n'étaient pas pro Kagame. Kagame est perçu comme quelqu'un qui crée le désordre dans la région. En 98, les Rwandais n'osaient pas parler à Matonge mais bientôt, les Congolais et les Rwandais opposés au pouvoir se sont rassemblés dans des manifestations.*

En tout, entre 6 et 8 millions de Rwandais et de Congolais, en majorité des femmes et des enfants, ont été massacrés dans la région des Grands Lacs ces 20 dernières années.

Des initiatives positives

Face à l'accumulation des souffrances passées, des initiatives de rapprochement et de dialogue sont nées en Belgique. Souvent réunies autour de la critique des régimes rwandais et congolais, les deux communautés ont à cœur de relayer les cris d'alarme de leurs compatriotes autour des violations des droits humains dans un pays où la liberté d'expression est facilitée. Ces groupes tentent de ne pas entrer dans le jeu des manipulations politiques dont les premières victimes sont les populations. L'objectif est de maintenir un engagement militant ici pour changer les choses là-bas.

Le groupe "diasporas d'Afrique centrale" de Pax Christi fait partie de ces initiatives qui contribuent à apaiser les consciences, à surmonter les conflits passés. Au début composé uniquement de Rwandais, le groupe

a souhaité s'ouvrir pour accueillir des Congolais et des Burundais. Le groupe se penche sur les situations des diasporas en Belgique, leurs difficultés à vivre l'exil et les possibilités de rapprochement pour aller au-delà des rancœurs passées.

La relation à la Belgique

Nous ne pouvons ignorer les conflits entre diasporas d'Afrique centrale en Belgique car ils peuvent fragiliser le vivre-ensemble auquel nous aspirons. Rester attentifs aux blessures et dissensions de ces communautés permet d'en comprendre mieux les causes et de veiller à mettre en place les espaces de dialogue nécessaires à leur apaisement.

Plus loin que les dissensions entre Rwandais et Congolais se pose aussi la question de la relation à la Belgique qui continue de jouer un rôle influent et à la fois ambigu en RD. Congo. À observer l'intensité des manifestations qui ont eu lieu à Matonge en 2011 et la dureté de la répression de la police belge, on peut se demander si le problème de l'absence d'un profond dialogue n'a pas été mis au jour. N'y aurait-il pas une forme de vivacité des stigmates d'un passé colonial trop peu questionné qui se réveille lorsque des sentiments d'injustice sont ressentis ? La Belgique ne devrait-elle pas s'employer à traiter et à se positionner davantage sur ces questions ? Être à l'écoute d'une population marquée par un passé auquel est lié la Belgique mais pourtant peu traité sur les bancs d'école. Une plus grande cohérence dans l'attitude du Gouvernement belge en politique extérieure favoriserait probablement l'apaisement des tensions entre communautés au sein du pays.

Géraldine Duquenne

¹ - Le soutien du Rwanda et de l'Ouganda au M23 a été documenté par le Groupe d'experts des Nations Unies, par des ONG internationales comme Human Rights Watch et congolaises et confirmé par la CENCO (Conférence épiscopale nationale du Congo)

² - <http://paxchristiwb.be/publications/analyses/quel-role-pour-l-eglise-dans-les-conflits-importes.0000399.html>

Des Église du Réveil et du Limon africain

Contre le devenir-Nègre du monde

"Pour construire ce monde qui nous est commun, il faudra restituer à ceux et celles qui ont subi un processus d'abstraction et de chosification dans l'histoire la part d'humanité qui leur a été volée"

Achille Mbembe¹

Le fleurissement des Eglises du Réveil à Bruxelles sera notre point d'ancrage : comment interpréter la place et le sens de ces nouvelles communautés africaines à caractère religieux, ici en Europe, en particulier ? Ensuite, nous voudrions, à partir de là, poser un certain nombre de questions plus politiques : où en est l'associatif africain européen aujourd'hui ? L'Africain est-il en passe de devenir un citoyen européen à part entière ? Qu'est-ce qui est en marche ? Peut-on rêver un *en-commun*² pour demain ?

Eglises du réveil, masques noirs³ et entre-mondes ?

À l'étranger, c'est principalement en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Afrique que s'épanouissent les Eglises dites du Réveil. En ce qui concerne la Belgique, la prolifération de ces Eglises d'inspiration pentecôtistes⁴ s'observe principalement à Bruxelles où la communauté africaine subsaharienne est la plus forte, principalement depuis les années 80. Actuellement, on compte entre 200 et 300 Eglises répertoriées. Ce développement est donc, chez nous, inti-

mement lié aux vagues migratoires en provenance de ces régions⁵.

Ici ou là-bas, deux traits de ces nouvelles communautés peuvent orienter notre analyse. Sociologiquement d'abord : ces Eglises rencontrent davantage de succès auprès de groupes socialement, économiquement et symboliquement précarisés. Ces Eglises rassemblent principalement des femmes et des jeunes⁶. Qu'elles s'organisent dans des lieux de culte reconnus ou chez des particuliers, elles permettent donc à ses membres de goûter à une sécurité sociale et culturelle, de faire l'expérience d'une réassurance symbolique, et, le temps d'une prière, de s'y réfugier contre le monde extérieur.

Si, en Afrique, la conversion au pentecôtisme est perçue comme l'opportunité d'une rupture avec la famille élargie ainsi qu'avec ses codes coutumiers, bref comme une émancipation, la participation aux Eglises du Réveil semble ici chercher l'effet inverse : "Comme reproduction, ces Eglises permettent aux migrants de prier comme au pays, de renouer le lien avec un milieu d'origine qui est lointain et leur manque"⁷.

Ce que Christian Lalive d'Épinay note à propos du développement pentecôtiste au Chili, dans les années 70 et 80, peut sans aucun doute être appliqué aux Eglises du Réveil aujourd'hui, en Belgique et ailleurs : "S'il est évident que le pentecôtisme est devenu une expression religieuse des dominés, il n'atteint pas toutes les couches avec le même impact, mais avant tout les classes dominées à l'emploi instable : sous-prolétariat urbain, prolétariat, semi-prolétariat [...]"⁸. Ainsi, paraphrasant Marx, pourrions-nous comprendre cette nouvelle tendance comme étant, d'une part, *l'expression*, par la ferveur, de la misère réelle et,

d'autre part, comme étant également une *protestation* émotionnelle contre cette même misère ?

Pour répondre à cette question, il nous faut aborder un deuxième trait de ces nouvelles Eglises : son arrière-fond théologique. Par rapport à des manières plus rigides d'envisager la vie spirituelle, celui-ci met l'accent sur les *dons de l'esprit*⁹ et favorise les *rites de possession*. Jean-Paul Willaime parle d'un pentecôtisme émotionnel¹⁰. Cette religiosité s'appuie par ailleurs sur une lecture dualiste du monde : sacré/profane, bien/mal, permis/interdit. La Bible, lue de façon littérale, y devient l'outil exclusif de discernement¹¹. L'idée de Réveil quant à elle signifie la re-naissance de l'individu une fois celui-ci passé dans le registre de la foi. Cette re-naissance est à entendre à la fois comme régénérescence personnelle et comme appartenance nouvelle à une communauté de sens, celle-ci devenant la garante d'une éthique de vie pour tous ses membres. La spiritualité pentecôtiste joue ici son rôle de reliant, intime et communautaire, comme le font au fond bien d'autres spiritualités.

Cela dit, cette reliance opérée par un enthousiasme collectif¹² comporte le risque d'un repli sur ce que Dany-Robert Dufour appelle les *faux-authentiques*, maintenant alors les exilés dans un entre-mondes où la protestation et la ferveur ne deviennent jamais révolutionnaires ou, plus simplement, citoyennes, quand ce serait nécessaire. D'autant qu'en ce qui concerne les Eglises du Réveil en Belgique, les pasteurs réduisent très souvent le message éthique à une excitation électrique¹³ et bricolent le salut des ouailles contre monnaie trébuchante, quitte à profiter de la misère des déracinés pour qui la foi devient le seul continent qui leur reste. La régénérescence est ailleurs.

Le devenir-nègre, les résistances et l'avenir de l'en-commun

3000 lobbys d'affaires, 300.000 étrangers (le double si on compte ceux qui ont obtenu la nationalité), dont plus de 19.000 africains : Bruxelles est une ville riche, malheureusement peuplée de beaucoup de pauvres, tous enfants d'une mondialisation jusqu'à présent inhumaine où la valeur des migrants se mesure d'abord à la main-d'œuvre qu'ils représentent. A l'instar de bien d'autres collectifs et associations, le contre-sommet citoyen de Montreuil d'octobre 2008, qui rassemblait associations européennes et africaines, dénonçait la politique essentiellement sécuritaire de l'Europe du Marché dans le traitement des flux migratoires, oubliant alors, dans le même geste, que "les humiliés ont plus de mémoire que les maîtres"¹⁴ et qu'il faudra bien traiter, un jour ou l'autre, avec celle-ci.

Avec une Europe se transformant en forteresse, le danger, tant pour les étrangers que pour les autochtones, est ce que Mbembe appelle le *devenir-nègre du monde*. La mutation de ses individus et, d'abord des plus faibles, en abstraction, par "[...] déprédations de divers ordres, dépossession de tout pouvoir d'autodétermination et, surtout, du futur et du temps, ces deux matrices du possible"¹⁵. Achille Mbembe va plus loin, en écrivant : "[...] la transformation de l'Europe en "forteresse" et les législations anti-étrangers dont s'est doté le Vieux Continent en ce début de siècle plongent leur racine dans une idéologie de la sélection entre différentes espèces humaines que l'on s'efforce tant bien que mal de masquer"¹⁶.

Or, ne rien voir de l'Autre et recréer des frontières à l'intérieur même de la forteresse, c'est s'égarer dans une

fermeture impossible, c'est se croire autosuffisant en fermant les yeux sur l'existence et la richesse des alter ego, c'est renoncer aux Lumières, c'est, surtout, miner son propre avenir.

Si les Églises du Réveil africaines n'endossent aucune dimension politique, l'associatif africain, quant à lui, n'est pas en reste. Au niveau européen, la marge de manœuvre est extrêmement réduite, bien sûr, dans la mesure où les "lobbys" culturels et sociaux sont beaucoup moins puissants financièrement et moins bien structurés que ceux qui commandent aux affaires¹⁷, on connaît la chanson.

Cela dit, la création de l'OSIM (Organisation de Solidarité Issues des Migrations¹⁸) va peut-être dans le bon sens. Elle ouvre à deux dynamiques positives : d'un côté, elle permet la reconnaissance des associations de migrants comme d'authentiques partenaires dans la construction de nouveaux rapports Nord-Sud ainsi que dans le développement de leur pays d'origine. D'un autre côté, elle offre aux migrants le statut de citoyens à part entière, engagés dans le dialogue interculturel et dans la construction du vivre-tous-ensemble ici et maintenant.

Fanon écrivait : "Mais si nous voulons que l'humanité avance d'un cran, si nous voulons la porter à un niveau différent de celui où l'Europe l'a manifestée, alors il faut inventer, il faut découvrir. Si nous voulons répondre à l'attente de nos peuples, il faut chercher ailleurs qu'en Europe". Espérons que l'Europe lui donnera tort et que le limon africain fera son chemin. Lépopée africaine n'est pas terminée. Concluons avec cette parabole :

"Du Limon, Édouard Glissant n'en parlait pas simplement comme des rebuts de la matière – une substance ou des

*éléments apparemment morts, une part apparemment perdue, des débris arrachés à leur source, et que charrient les eaux. Il l'envisageait aussi comme un résidu déposé sur les rivages des fleuves, au milieu des archipels, au fond des océans, le long des vallées ou au pied des falaises – partout, et surtout en ces lieux arides et déserts d'où, par un retournement inattendu, du fumier émergeant des formes inédites de la vie, du travail et du langage"*¹⁹

Hervé Narainsamy

- 1 - MBEMBE (Achille), *Critique de la raison nègre*, Paris, Éditions la Découverte, 2013 p. 261.
- 2 - *Idem*, p. 254.
- 3 - Référence au titre de l'ouvrage bien connu de Frantz Fanon : *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil, 1952. Voir aussi le site : frantzfanonfoundation-fondationfrantzfanon.com
- 4 - Chiarella Mattern note : "La frontière entre les nombreuses dérives et adaptations de ce mouvement et le mouvement pentecôtiste "à l'origine" est floue et ne permet pas une stratification claire et précise des Eglises [...]"; in *Approches transversales des Églises pentecôtistes. Introduction et perspectives*, 2007-2008, p. 4 : www.uclouvain.be
- 5 - Voir MALCHAIR (Laure), *Églises du réveil, ici et ailleurs*, juin 2013 : paxchristiwb.be
- 6 - Voir DEMART (Sarah), *Le "combat pour l'intégration" des églises issues du Réveil congolais (RDC)* in *Revue Européenne des Migrations internationales*, vol. 24, n°3, 2008 : remi.revues.org/4840
- 7 - MUSWAY MUPEKA (Jean), *Dieu vous le rendra au centuple ?*, novembre 2011, n°297 : www.cbai.be
- 8 - LALIVE D'ÉPINAY (Christian), *Modernisation bloquée et millénarisme religieux. Le cas du Chili, 1920-1985*, p. 5 : le.letras.up.pt
- 9 - Baptême de feu, glossolalie, danse sacrée, don de guérison, don d'évangélisation.
- 10 - WILLAIME (Jean-Paul), *Le pentecôtisme: contours et paradoxes d'un protestantisme émotionnel*, Archives de sciences sociales des religions, 1999, n°105, p. 15.
- 11 - Notons que dans le chef de ces nouveaux convertis, le monde extérieur devient profane et, surtout, l'Occident doit être réévangéliser. Voir MUSWAY MUPEKA (Jean), *Idem*.
- 12 - FER (Yannick), *Genèse des émotions au sein des Assemblées de Dieu polynésiennes* : assr.revues.org/3265
- 13 - *Idem*
- 14 - DEBRAY (Régis), *De la cohésion à l'arrogance, les forces et les faiblesses du monde de l'Ouest* in *Le Monde*, 18 juillet 2014, p. 19.
- 15 - *Idem*, p. 17.
- 16 - MBEMBE (Achille), *Idem*, p. 253.
- 17 - "L'action collective européenne [...] ne laisse que peu de place aux associations dont les modes de mobilisation et les ressources ne sont pas adaptées au système de représentation basé sur la professionnalisation, l'expertise et le lobbying". Voir MONFORTE (Pierre), *Le secteur associatif face aux politiques européennes d'immigration et d'asile. Quels acteurs pour quels modes d'européanisation ?*, in *Politique européenne* 2/ 2010 (n° 31), p. 119-145 : www.cairn.info
- 18 - Voir : www.forim.net et www.cncd.be
- 19 - MBEMBE (Achille), *Idem*, p. 259.



Les femmes de la diaspora subsaharienne de Belgique

EVOLUTION SÉMANTIQUE DE LA NOTION DE DIASPORA

La notion de "diaspora", dans son emploi sémantique, renvoie à l'historiographie judéo-chrétienne. Ainsi, l'exil du peuple juif hellénistique à Babylone au 5^{ème} siècle avant Jésus-Christ, cimente jusqu'au début des années 80, le discours diasporique. A savoir, un concept s'inscrivant au sein du dyptique Mémoire-Territoire¹ ; "maintien d'une mémoire collective du lieu d'origine, par delà la dispersion, et, désir de retour à la terre nourricière. A l'heure de la mondialisation et des réformes socio-économiques, l'utilisation du terme tend à s'affranchir de sa connotation ethno-religieuse, pour s'étendre à des aires sémantiques plus larges. A ce titre, ses usages modernes s'inscrivent dans la réalité des mouvements migratoires contemporains.

Ainsi que le soulignait Stéphane Dufoix dans son ouvrage *"La Dispersion, une histoire des usages modernes du mot diaspora"*², la rémanence de cette notion dans le discours public et académique épouse les méandres d'un monde où l'identité du migrant se sédimente autour de la transnationalité soit *"des communautés composées d'individus établis au sein de différentes sociétés nationales, qui agissent à partir des intérêts et des références communs (territoriales, religieuses, linguistiques), et qui s'appuient sur des réseaux transnationaux pour renforcer leur solidarité par-delà les frontières nationales"*³



Depuis les années 90, on assiste à une féminisation du phénomène de migration. En 2010, selon les statistiques officielles des Nations Unies, elles représentaient près de 50% de l'effectif totale des migrations internationales. Il convient néanmoins de nuancer le propos dans la mesure où la prise en compte des femmes dans les calculs de migration internationale ne s'opère qu'à partir des années 1980. En effet, l'immigration des femmes étaient jusqu'alors circonscrite au cas du regroupement familial qui limite leur insertion sur le marché du travail.

Migration internationale : évolution et révolution

Si l'Afrique reste avec le monde arabe, une région où la part des femmes dans l'effectif migrant reste marginale, l'augmentation des flux migratoires à l'échelle du globe contribue largement à une révolution des structures sociales, culturelles et économiques dans les pays tant d'origine que les pays d'exil. A l'échelle du continent africain, on estime à plus de 30 millions, le nombre de personnes ayant officiellement quitté l'Afrique subsaharienne et du Nord⁴.

Ce nouveau visage de l'immigration soulève de nombreuses interrogations dans la mesure où les femmes sont

plus souvent victimes de violences physiques ou sexuelles ou d'abus de pouvoir sur le marché du travail. En effet, souvent isolées, leur méconnaissance des structures d'appui (système de santé, syndicats, ...) font d'elles des proies de premier choix.

Immigration subsaharienne en Belgique : histoire et évolution

A l'échelle nationale, les premières vagues d'immigration subsaharienne remontent aux années 60. Essentiellement masculines, elles se composent d'étudiants issus des ex-colonies belges (RD. Congo, Rwanda, Burundi) dont le séjour est limité à la durée des études. Si le statut social des premières migrantes se limite pour la plupart à celui de femme au foyer, elles ont cependant un rôle actif dans l'intégration des hommes sur le marché du travail. En effet, le foyer constitue un *"lieu d'amortissement de l'impact du changement culturel"*⁵. On assiste au cœur des années 90 à une diversification des trajectoires migratoires. Étudiantes, diplômées ou encore réfugiées, les raisons du départ sont souvent motivées par le besoin d'augmenter leur revenu ou de jouir d'une plus grande autonomie.

Ces femmes sont souvent contraintes à suppléer financièrement aux besoins des leurs restés au pays. Ces transferts de fonds sont onéreux étant donné que les frais d'envoi dépassent généralement 10% de la somme⁶. Néanmoins, ils constituent un moyen de diversification des revenus pour les ménages des pays d'origine. Pour celles qui s'installent définitivement dans le pays d'accueil, commence le combat pour leur reconnaissance comme actrices à part entière de la société.

Intégration sociale, professionnelle et culturelle : une nouvelle vision du féminisme

Si le féminisme est souvent perçu comme un mouvement militant homogène, c'est parce qu'il appartient à une tradition de luttes sociales, qui porte en étendard la question de

l'émancipation des femmes. Courant intellectuel et politique par essence, son expression contemporaine s'inscrit au sein de sociétés plurielles où la polarisation des débats autour des questions d'intégration implique la prise en compte des aspects liés au genre, à la classe sociale et à l'identité culturelle des individus. Dans cette perspective, poser la question du féminisme dans la diaspora africaine c'est interroger les trajectoires de ces femmes qui vivent en double culture.

Selon Céline Kula-Kim, dans son ouvrage "les africaines en immigration et la création d'entreprise", l'emploi reste le meilleur moyen d'intégration pour une femme dans la mesure où il lui confère un statut social et un salaire. Malheureusement, beaucoup d'entre elles, pourtant diplômées, rencontrent des difficultés à trouver un emploi en adéquation avec leur formation. Elles se concentrent alors dans des emplois touchant au domaine des soins de santé. Ces opportunités professionnelles sont liées d'une part à une pénurie de main-d'œuvre et de l'autre à un vieillissement accru de la population locale.

Au-delà des discriminations liées au genre, elles ont à cumuler une discrimination ethnique sur le marché de l'emploi. Cette double stigmatisation induit la difficulté pour les migrantes d'origine africaine de s'identifier pleinement aux postures du féminisme traditionnel.

La discrimination du genre s'observe tant au niveau professionnel qu'au niveau communautaire. En effet, dans la société subsaharienne, le rôle de pourvoyeur du ménage est attribué à l'homme. Dans son article "féminisation de la migration", le Dr Fanneke Reysoo souligne que le phénomène de migration a contribué à une réforme des rôles des hommes et des femmes, ces dernières accédant au statut de chef de famille. Cependant, elles sont souvent prises entre l'urgence de l'intégration et le respect de la tradition.

Associativisme migrant

C'est sur ces thématiques que naissent les associations de femmes africaines. Regroupées en fonction de leur lieu d'origine, elles représentent des espaces de dialogue entre ces femmes mais aussi entre les pouvoirs publics et leurs communautés d'origine. Leurs actions couvrent des domaines divers allant de l'éducation aux questions de citoyenneté pour les nouveaux arrivants, aux échanges d'expérience en passant par la mise en place de projets de coopération au développement.

Ces associations de femme ancrent le débat du féminisme dans le quotidien, tentant d'être le trait d'union entre volonté d'insertion et interculturalité.

Il va de soi que le féminisme dans la diaspora africaine contribue à une meilleure compréhension des multiples facettes de la multiculturalité.

Jennifer-Christelle Essolomwa Botewa

- 1 - <http://www.diasporiques.org/bordes.pdf>. Site web consulté le 24/06/2014.
- 2 - DUFOIX S., 2012. La Dispersion, une histoire des usages modernes du mot diaspora. Editions Amsterdam.
- 3 - Kastoryano R., 2000, « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté ». Revue Internationale des Sciences Sociales.
- 4 - <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2011/09/pdf/ratha.pdf>. Site web consulté le 20/06/2014.
- 5 - https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/31_Sophie_Vause.pdf. Site web consulté le 20/06/2014.
- 6 - <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2011/09/pdf/ratha.pdf>. Site web consulté le 20/06/2014.

Portrait

Un beau témoignage de résilience

C'est le 5 juillet 1994, trois mois après le début du génocide, que **Florida Mukeshimana-Ngulinzira** réussit à s'enfuir du Rwanda avec ses quatre enfants âgés de 13 à 18 ans, passant alors la frontière entre le Congo et le Rwanda, à Goma ; ils échappaient ainsi aux génocidaires, sinistrement à l'oeuvre dans tout le pays.

Pendant ces 3 mois, ils vécurent terrés, cachés notamment chez les Soeurs de Mère Thérèse de Calcutta.

Née en 1951, elle avait épousé Boniface Ngulinzira en 1974 alors qu'ils étaient tous deux aux études à Louvain.

Au seuil de cette immense tragédie du génocide, elle est sans nouvelles de son mari emmené par les militaires de la garde présidentielle ; Ministre des Affaires Etrangères du gouvernement du Président Habyarimana, Boniface Ngulinzira a sans aucun doute été assassiné pour avoir conclu de façon trop "généreuse" les Accords d'Arusha entre l'Etat rwandais et le Front Patriotique Rwandais (FPR) de Paul Kagame (1992-1993), accords qui voulaient un partage équitable du pouvoir entre les différentes composantes de la population.

Arrivée en Belgique le 15 juillet 1994, elle est accueillie par Marie-Noëlle de Schoutheete, elle aussi veuve avec quatre enfants.



Ensemble, elles créent l'ASBL Convivial pour les réfugiés, africains au départ, de tous pays ensuite.

Florida a aussi créé une autre ASBL, Ubutwali-Courage, pour aider les veuves et orphelins victimes du génocide.

Depuis 1996, elle travaille dans un centre d'insertion socio-professionnelle à Bruxelles.

En 2001, elle publie "Un autre Rwanda est possible. Combat posthume" (collection "Mémoires Africaines" chez L'Harmattan) ; elle y commente notamment les circonstances de la mort de son époux ainsi que le testament dans lequel celui-ci prône un Rwanda pleinement réconcilié, dans une fraternité au-delà des "races".

Elle a témoigné au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (Arusha) en 2006 ainsi que devant la Commission parlementaire belge pour le Rwanda, en 1997.

Au-delà de la tragédie qui a marqué son parcours, Florida Mukeshimana témoigne de l'extraordinaire capacité de résilience de certaines femmes, victimes de la violence des humains.

Elle est maintenant cinq fois grand-mère, dans une famille marquée par le souvenir de ce mari, père et grand-père, qui a combattu au prix de sa vie pour une communauté humaine rwandaise où l'harmonie et la solidarité l'emportent sur toute forme de rivalité et de haine.

A travers les destinées individuelles souvent éprouvantes, l'humanité poursuit lentement sa longue route vers son unité, la "noosphère" selon le mot de Teilhard de Chardin ; c'est du moins mon espérance !

Jean Debelle

Actualité

Appartenances particulières et citoyenneté commune

La publication récente d'un gros volume qui leur est consacré a attiré notre attention sur les "Assises de l'Inter-culturalité" et sur son Rapport final¹. Pour rappel, la démarche des Assises voulait relancer la réflexion politique sur l'ensemble des questions posées par la réalité d'une société qui, à la suite des flux migratoires, est devenue multiethnique et multiculturelle². Une démarche précédente, celle de la Commission du Dialogue Interculturel, avait bien défini la tâche à réaliser, qu'elle appelait "le pluralisme culturel". "Il s'agit de transformer en pluralité active la diversité culturelle issue des courants d'immigration, d'inventer un cadre institutionnel et politique mais aussi d'instaurer tout un climat social, pour permettre à ceux dont la culture d'origine est souvent non européenne, de vivre leur citoyenneté à part entière mais aussi pour permettre aux Belges d'origine européenne de les comprendre et de les accepter comme tels"³. Le Rapport final de la Commission dessinait bien les grandes lignes d'une politique mais, sur les points litigieux, il se bornait à exposer les divers points de vue sans prendre position. Le Comité de pilotage des "Assises" a voulu aller plus loin et, de façon pragmatique, il propose, sur ces différents points, des solutions de compromis. Dans l'ensemble, les spécialistes, Belges et étrangers, dont le volume cité plus haut rassemble les contributions, ont un avis plutôt positif sur la démarche des "Assises" et le parti qu'il a pris d'une approche

pragmatique. Ils s'étonnent du peu d'accueil – ou de l'accueil négatif – que le Rapport a reçu et regrettent surtout le manque de suivi politique.

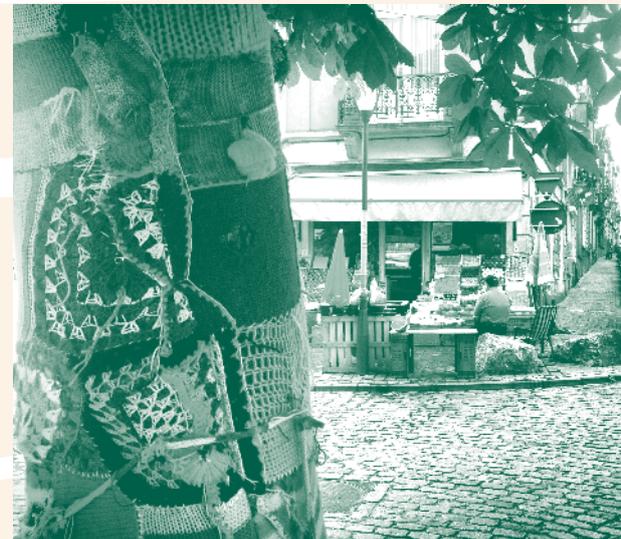
On peut regretter pourtant, avec Julie Ringelheim, dans sa contribution au volume, que "le document final ne contient pas de chapitre conceptuel qui exposerait... sa conception de l'interculturalité et des principes sur lesquels elle repose"⁴. Ce choix du Comité de pilotage, poursuit-elle, "est peut-être dû en partie aux divisions profondes qui le traversaient, entre les partisans d'une 'culture civique partagée' et les défenseurs d'une 'société inclusive' Mais cette absence de vision est regrettable". C'est sur ce point précisément que nous aimerions progresser.

Nous le ferons en approfondissant d'abord l'idée même de citoyenneté comme appartenance, en nous servant ensuite de la notion de subsidiarité, dont l'origine se trouve dans l'enseignement social de l'Église mais qui est devenue courante dans la pensée politique, en particulier en ce qui concerne l'Europe.

C'est une autre contribution au volume susdit, celle d'un Anglais, Tariq Modood (Bristol) qui nous apporte ici un éclairage intéressant. L'intégration, note-t-il, entendant par là la construction d'une société commune, ne requiert pas seulement l'accès de tous aux mêmes droits mais aussi "à la conscience d'appartenir à la société globale tout autant qu'à leur groupe particulier"⁵. Nous traduisons

ici comme nous pouvons l'expression anglaise : "to have a sense of belonging", qui signifie se sentir chez soi, être à l'aise. Si le but est vraiment celui-là, on est entraîné bien au-delà de la problématique de compromis négociés, de concessions arrachées.

>>>



- 1 - *Les Assises de l'Interculturalité*. Sous la coordination de Marie-Claire FOBLETS et de Jean-Philippe SCHREIBER, Bruxelles, Larcier, 2013.
- 2 - Le Rapport final du Comité de pilotage a été publié sous le titre : *Interculturalité. Rapport final*, novembre 2010. Voir notre analyse : "De la société multiculturelle au dialogue interculturel", décembre 2010 www.centreavec.be
- 3 - Commission du Dialogue interculturel, *Rapport final et livre des auditions*, mai 2005, p.27.
- 4 - Julie RINGELHEIM, "Le Rapport des Assises : une contribution nuancée au débat public", *op.cit.*, pp.187-188.
- 5 - Tariq MODOOD, "Four modes of integration", *op.cit.*, p.54.

C'est ce qu'expriment très clairement, dans leur enchaînement même, trois principes énoncés par le Rapport de la Commission Bouchard-Taylor, au Québec et cités par Henri Goldman.

"Les membres du groupe culturel majoritaire (en l'occurrence les Québécois d'origine canadienne-française) tout comme les membres des minorités ethnoculturelles, acceptent que leur culture soit transformée à plus ou moins long terme par le jeu des interactions."

"Les différences culturelles (et en particulier religieuses) n'ont pas à être refoulées dans le domaine privé. La logique qui sous-tend ce choix est la suivante : il est plus sain d'afficher ses différences et d'appivoiser celles de l'Autre que de les occulter ou de les marginaliser."

"Pour les citoyens qui le désirent, il est bon que survivent les appartenances premières, car les groupes ethniques d'origine remplissent souvent un rôle de médiateurs entre leurs membres et l'ensemble de la société. On retrouve là un phénomène général : sauf exception, chaque citoyen s'intègre à la société par l'intermédiaire d'un milieu ou d'une institution qui agit en tant que relais (famille, profession, groupe communautaire, église, association, etc.)"⁶.

Le premier principe revient à reconnaître le fait de la multiculturalité de la société. Le second fait apparaître le clivage entre, disons, communautaristes et universalistes, entre lesquels le Comité de pilotage cherche à négocier des compromis acceptables. Le troisième permet d'aller plus loin. Parfaite application du principe de subsidiarité, il reconnaît que les "appartenances

premières" non seulement peuvent jouer un rôle positif dans l'intégration des personnes à la société mais que c'est "souvent" ou même "généralement" le cas. Elles ne sont pas vues comme opposées à l'appartenance commune mais comme la rendant possible et réelle.

Il nous semble que, pour avoir une "vision de l'interculturalité" (Julie Ringelheim), il faut entrer dans cette perspective d'appartenance. L'objectif final – incontournable, même s'il est souvent oublié – est que chaque citoyen, chaque personne humaine se sente chez soi, se sente bien dans la société globale (a sense of belonging). C'est à cet objectif final, toujours à rechercher et à construire que la reconnaissance des minorités ethniques, culturelles ou religieuses est ordonnée.

Que peut-on faire pour progresser concrètement ? La première chose serait sans doute de mettre en œuvre la huitième et dernière recommandation du *Rapport final des Assises* : en bref, qu'un suivi soit donné, par les pouvoirs publics au travail des Assises et aux recommandations qui en sont le fruit. Comme nous l'avons rappelé plus haut, ce n'est clairement pas le cas, au moins jusqu'ici. L'effort méritoire du comité de pilotage n'a pas été relayé dans le monde politique et n'a pas atténué, peut-être au contraire, les clivages qui partagent l'opinion publique. Pourrait-on avancer l'hypothèse qu'un trop grand pragmatisme, l'absence de "vision de l'interculturalité" serait en partie responsable de cet enlisement ?

Nous pensons en tout cas qu'il faut avancer dans le sens d'une reconnaissance des "appartenances particulières" comme contribuant à l'intégration active des personnes dans la société et au bien commun de celle-ci. La Communauté flamande a fait un grand pas dans ce sens en reconnaissant les associations des minorités ethniques et culturelles et en les structurant dans un organe commun, le "Minderhedenforum"⁷. Il y a là un objectif de reconnaissance mutuelle et de collaboration confiante, absolument prioritaire.

Beaucoup y travaillent déjà. Il y a des personnes nombreuses, il y a des groupes, des organismes qui prouvent par leur existence et par leur action que les appartenances particulières, vécues intérieurement, peuvent contribuer à l'insertion harmonieuse et active dans la société globale. Entre bien des exemples possibles, nous voudrions en épinglez un qui confirme de façon frappante notre confiance. Le 22 février dernier, lors d'une journée de rencontre et de réflexion organisée par la plateforme "Chrétiens solidaires", nous avons eu l'occasion de rencontrer les F.B.I. (Femmes Bruxelloises Interactives) : des femmes jeunes, musulmanes convaincues, qui, au nom de leur foi, s'engagent dans la vie de leurs quartiers en pluralisme.

La ressource existe. C'est notre société, telle qu'elle est aujourd'hui, dans sa diversité toujours mouvante. Ce sont les femmes et les hommes qui la composent, les jeunes qui sont son avenir. Si chacun est unique, aucun n'est une monade. C'est à travers leurs appartenances particulières et plurielles et non en dépit de celles-ci que les personnes peuvent "se sentir bien" dans la société et y jouer un rôle actif. Nous voulons croire dans la réalité de cette dynamique, malgré toutes les apparences contraires, faire confiance à la force de la vie.

Jean Marie Faux s. j.
Centre Avec, Bruxelles

6 - Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (dir. G. BOUCHARD et C. TAYLOR), *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, Québec, 2008. Cité par Henri GOLDMAN, "La querelle des accommodements raisonnables", op.cit., pp.297-298.

7 - Le "Minderhedenforum" se donne pour but de renforcer la position sociale des minorités ethnoculturelles en Flandre et de favoriser le respect entre les groupes. Il compte 17 groupes membres, dont 13 fédérations des organisations des minorités qui chapeautent plus de 1500 associations. Voir www.minderhedenforum.be@overhetforum.htm

Jeunes et pauvreté: atelier d'écriture

Le 04/10/2014, de 10 à 17h, dans les locaux de Magma.
Pour 10 personnes de 18 à environ 30 ans. Les asbl MagMA et Justice et Paix te propose
**un atelier participatif d'échanges et d'écriture
sur le thème "jeunes et pauvreté".**

Nous exprimerons nos perceptions et vécus et nous utiliserons divers supports :
photos, extraits de films ou textes.

L'objectif est de dialoguer plus tard avec un jeune en situation de précarité et de réaliser
son portrait écrit et /ou photo et/ou vidéo, à publier sur notre site :

www.mag-ma.org

Pour qui ? 10 personnes de 18 à environ 30 ans. Pas de prérequis demandés sauf pouvoir
parler, lire et écrire le français (mais pas obligatoirement parfaitement). Accepter de lire ses
écrits de la journée au groupe. Les participants doivent **suivre l'entièreté de la journée.**
Sandwiches et boissons divers offerts sur place.

Animatrice de l'atelier : Yolande Verbist, assistante sociale et anthropologue.

Infos et inscription

Amandine Kech / Nicolas Bossut
Magma – Magazine Mixité Altérité
Rue Maurice Liétart, 31/7 – 1150 Bruxelles
contact@mag-ma.org – 02/738 08 01

Inscris-toi auprès d'Amandine ou Nicolas **avant le 18 septembre** par poste,
téléphone ou email selon les coordonnées ci-dessus. Après nous avoir contactés,
il faudra confirmer ton inscription en versant une participation de **5 euros**
sur le compte BE 42 06 88 97 25 27 54.

Vous désirez nous soutenir ?

Compte bancaire : BE28-7995-5017-6120

Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle.

Notre association est également apte à recevoir des legs : pour de plus amples informations, contactez votre notaire, ou contactez-nous au 02.738.08.04 ou par mail à info@paxchristiwb.be.



ASBL Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Rue Maurice Liétart 31 bte 1
1150 Bruxelles
Tél. 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@paxchristiwb.be
www.paxchristiwb.be